



LE TEMPS DE LA REPRISE!

ON PASSE AU VERT: QUELQUES RÈGLES À RESPECTER



Une attention particulière sera portée au lavage des mains en début de séance et à chaque fois que cela s'avère nécessaire



Accompagnant autorisé avec port du masque, pour la femme, la sage-femme et l'accompagnant



Eviter que les salles d'attente intra-muros, si elle doivent être proposées, elles doivent être suffisamment grande pour permettre la distanciation physique

- Un avis très clair exigeant que les patientes **symptomatiques ne se présentent pas à la consultation privée**, mais bien à la maternité.
- Disposer d'un moment entre deux patientes pour **désinfecter** ce qui a été touché par la patiente (clinchés de porte, siège, table d'examen, stéthoscope, ...)



Pour les propositions de groupes

- 1m50 doit être observé entre chaque patiente
- Pour chaque participante à la séance, le matériel désinfecté au préalable est disposé dans son espace d'occupation lors de la séance et ne sera utilisé que par elle seule. Il sera ensuite soigneusement nettoyé/désinfecté pour la séance suivante.
- La désinfection des sanitaires entre chaque passage doit être une priorité



En cas de signes d'alerte:

- les patientes symptomatiques ne se présentent pas à la consultation
- la patiente n'est plus éligible pour un accouchement en MDN / domicile, un accouchement en milieu hospitalier est recommandé.



Reprise de nos activités complètes à partir du 9 juin 2021

1. Les consultations prénatales

- Les consultations en cabinet sont autorisées
- Les consultations à domicile sont autorisées



2. Les préparations à la naissance et à la parentalité

- Les séances sont à encourager à domicile ou en cabinet
- Les propositions de groupe sont à nouveau possibles
- Les activités de piscine peuvent reprendre uniquement s'il s'agit de piscines réservées pour la séance



3. Les accouchements et suivis de travail

- **Les accouchements en milieu hospitalier:** nous vous encourageons à prendre contact avec la structure pour connaître les recommandations mises en place en interne.
- **Les accouchements à domicile, et en maison de naissance:** nous vous encourageons à vérifier le risque de contamination à la COVID-19. La vaccination durant la grossesse permettra d'accepter de manière sécuritaire les accouchements à domicile, dans le cas contraire, nous vous encourageons à proposer un test salivaire en début de travail



4. Les consultations post-partum et d'allaitement

- Les suivis à domicile reprennent au domicile et/ou en cabinet.
- Les consultations d'allaitement peuvent reprendre au domicile et/ou en cabinet
- Les autres propositions tels que: massage bébé, le portage, l'accompagnement affectif du bébé ... sont à nouveau autorisés à domicile ou en cabinet, en individuel ou en groupe



La vaccination

- recommandée par le CSS durant toute la grossesse, le deuxième trimestre devrait sans doute être privilégié
- Les femmes enceintes sont prioritaires pour la vaccination, mais il est nécessaire par un médecin traitant pour pouvoir les inscrire
- Notre rôle est de donner une information aux femmes pour leur permettre un choix éclairé
- Pour plus d'infos: <https://covid.aviq.be/fr/faq-vaccination>